

/ nos missions

Mettre en réseau des élus, des techniciens et tous les acteurs des patrimoines

Faire vivre ce réseau au travers d'ateliers, de groupes de travail et de formations

Développer une expertise adaptée aux objectifs des villes et des territoires

Offrir une banque d'informations actualisée

Participer à l'élaboration et aux débats des lois et des règlements

Porter la voix des collectivités auprès des instances nationales

Mener des études opérationnelles et prospectives

/ les patrimoines pour une relance de nos territoires

- Développement économique et commercial des territoires
- Restauration des quartiers anciens
- Attractivité touristique
- Sensibilisation des publics
- Développement durable
- Coopération internationale

PRÉSIDENT

Martin Malvy
Président du Grand-Figeac,
ancien ministre

DIRECTRICE

Marylise Ortiz
m.ortiz@sites-cites.fr
Tél. +33 (0)9 72 49 97 04

Association loi 1901
Création graphique : Céline Collaud • Impression : Castet
Crédits photographiques : Dinan © Alexandre Lamoureux / Metz © Franck Guizou - hemis.fr / Strasbourg © René Mattes - hemis.fr / Ile-de-Ré © François Leroy - hemis.fr / Aix-en-Provence © Pierre Jacques - hemis.fr / Bayonne © Jean-Marc Barrère - Hemis.fr / Nantes © René Mattes - hemis.fr

**SITES, &
- CITES**
REMARQUABLES
/ FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux



Sites et Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux - France
Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr



**SITES, &
- CITES**
REMARQUABLES
/ FRANCE

devenir
membre

Adhérer à Sites & Cités remarquables de France

C'est rejoindre un réseau national de plus de 220 villes et territoires porteurs du label Villes et Pays d'art et d'histoire ou d'un Site Patrimonial Remarquable

1500 communes

12 M d'habitants

Notre association s'est dès l'origine constituée avec une triple ambition : protection et mise en valeur du patrimoine, création d'un "réseau" de villes et territoires partageant expertises et pratiques et développant ensemble une politique de promotion dans le domaine complémentaire de l'économie touristique.

Nous sommes à l'écoute de nos adhérents et de leurs besoins. Nous organisons échanges, débats et études et nous maintenons un dialogue permanent avec l'État auquel nous faisons part de nos propositions et réflexions et des attentes de nos collectivités.

Martin Malvy, président de Sites & Cités, président du Grand Figeac, ancien ministre

METTRE EN RÉSEAU - ÉCHANGER LES PRATIQUES

- Un congrès national sur l'actualité des patrimoines.
- Des rencontres régionales et nationales d'élus et techniciens pour partager les expériences sur les politiques de protection et de valorisation des patrimoines et des centres historiques.

Paroles d'élus

« La veille culturelle menée par Sites et Cités dans le champ des outils de médiation et des espaces d'interprétation nous a permis de mieux construire nos projets en prenant connaissance des expériences innovantes initiées dans le réseau afin de valoriser de la meilleure des manières la spécificité de nos ressources héritées du passé. »

Florian SALAZAR-MARTIN, adjoint au maire de Martigues, vice-président de la FNCC

« Pour les territoires éloignés géographiquement, Sites et Cités offre une écoute appropriée, propose de participer aux débats spécifiques touchant l'économie, la culture, les évolutions législatives. L'association accompagne les collectivités dans leurs démarches patrimoniales tant du point de vue historique que pour les aspects techniques et juridiques. Elle favorise aussi la relation avec des partenaires ou des collectivités lors de nos déplacements en métropole. »

René-Louis PESTEL, adjoint au maire de Saint-Denis de la Réunion

ÊTRE FORCE DE PROPOSITION - PARTICIPER AUX DÉBATS ET ENJEUX NATIONAUX

- Une veille sur les politiques patrimoniales et du logement.
- Des groupes de travail et ateliers avec des experts pour faire évoluer les politiques patrimoniales et urbaines et optimiser les outils opérationnels.
- Réalisation d'études ou de rapports à l'échelon national en partenariat avec les grands acteurs publics et privés des patrimoines.
- Un dialogue avec les instances nationales et assemblées parlementaires pour porter et relayer les attentes des collectivités en matière de patrimoine et d'urbanisme patrimonial.

« Sites et Cités, c'est la force d'un réseau et d'experts qui nous donne les moyens d'être au cœur des réflexions et des propositions concernant les politiques de réhabilitation et de revitalisation en centre ancien. La qualité de son travail sur le logement, la fiscalité, les règles d'urbanisme en faveur de nos espaces protégés est absolument remarquable. »

Didier HERBILLON, maire de Sedan

Paroles d'élus

« Trois ans de négociations et de propositions par Sites & Cités ont donné toute sa portée à la loi relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine. Une avancée considérable dans la préservation des outils et des règlements pour réanimer et redynamiser les centres anciens. »

Pierre MÉHAIGNERIE, maire de Vitry

« Sites et Cités redonne toute sa place aux patrimoines et à leurs multiples atouts pour offrir plus de sens et de qualité à l'offre touristique et ce, afin de mieux faire face à la concurrence internationale et aux défis de la standardisation. »

Catherine SADON, maire de Semur-en-Auxois

ACCOMPAGNER ET APPORTER UNE EXPERTISE AUX COLLECTIVITÉS

- Un accompagnement adapté à votre territoire et vos dossiers par l'équipe de l'Association et des experts reconnus aux niveaux national et international.
- Des formations sur les questions patrimoniales, urbaines, opérationnelles.
- Une assistance téléphonique.

Paroles d'élus

« L'apport d'expertises à l'international par les élus ou les techniciens est une reconnaissance et une fierté pour nos villes. Les échanges internationaux proposés par Sites et Cités offrent la possibilité de créer des liens solides autour de la gestion du patrimoine, de construire des partenariats, voire de répondre à des programmes européens. »

Patrick GÉROUDET, adjoint au maire de Chartres

« Pour une petite ville de 4500 habitants, se doter d'un document d'urbanisme patrimonial de la qualité d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur [secteur sauvegardé], pouvait sembler complexe et utopique. Notre participation aux rencontres nationales et régionales et aux formations proposées par le réseau nous a confortés dans notre ambition de développer une gestion fine de notre ville et de préserver son avenir. »

Gérard DUCLOS, maire de Lectoure

Paroles d'élus

« Les initiatives de Sites et Cités renouvellent l'approche des patrimoines et proposent aux collectivités des champs d'expérimentation nouveaux, sous forme de laboratoire adapté à chaque territoire, que ce soit par la transversalité entre services ou/et en lien avec les partenaires locaux dans le cadre de projets urbains innovants ou encore dans le montage de projets public/privé. »

Florence LECOSSOIS, adjointe au maire de Rochefort

« On doit à Sites et Cités d'avoir réuni en une seule réflexion bâti ancien et développement durable dès 2007. Cela a été le début d'une action nationale portée par l'association avec la Caisse des Dépôts et développée au niveau local à Cahors qui l'a impulsée au niveau européen au travers du programme SUDOE. »

Michel SIMON, 1^{er} adjoint au maire de Cahors

OFFRIR UN CENTRE DE RESSOURCES SPECIALISÉ ET DES OUTILS OPÉRATIONNELS - DONNER UNE VISIBILITÉ À NOS TERRITOIRES

- Une newsletter mensuelle sur tous les sujets d'actualité liés aux patrimoines.
- Des dossiers techniques et des recueils d'expériences.
- Des publications : études, guides et actes de séminaires diffusés gratuitement.
- Une application numérique dédiée aux villes et territoires ; une exposition nationale.
- Un site internet www.sites-cites.fr et un espace adhérent mis à jour régulièrement : espace de veille et vitrine de nos territoires.

Paroles d'élus

« Les grandes expositions, telle « Patrimoines, l'histoire en mouvement » ou l'application Sites et Cités destinée à tous les amoureux du patrimoine permettent à tous nos territoires, petits ou grands, d'être visibles. »

Michel DELÉPINE, adjoint au maire de Mers-les-Bains

/ pour adhérer

- 1 Être un territoire labellisé Ville ou Pays d'art et d'histoire.
- 2 Être doté d'un Site Patrimonial Remarquable (anciens secteur sauvegardé, ZPPAUP, AVAP).
- 3 Être en cours d'élaboration de la candidature Ville ou Pays d'art et d'histoire, ou d'une AVAP ou de classement d'un Site Patrimonial Remarquable.

www.sites-cites.fr